

### LES BATEURS EN CUIVRE

Nous empruntons aux notes très intéressantes de M. Alfred Henri sur l'Histoire de Bouvignes, les détails qu'on va lire sur la Batterie de cuivre à Bouvignes.

L'origine de la batterie en cuivre à Dinant, si l'on veut en croire deux diplômes des années 1203 et 1211, remonterait au temps de Charlemagne. M. Pinchart dans son Histoire de la Dinanderie, prétend qu'on doit révoquer en doute une telle assertion : « Les rédacteurs des diplômes en question qui furent octroyés aux Dinantais, dit-il, y auront consigné, probablement à la demande de ceux-ci, une tradition répandue à cette époque, mais qui ne reposait sur aucun témoignage écrit et qui était inexacte. » Des Dinantais allaient s'approprier de cuivre brut au-delà du Rhin. Un acte de l'empereur Henri IV du mois de juin 1104, qui confirme un tarif de tonlieux à payer en nature par les navires arrivant à Coblenze, mentionne les produits de la batterie en cuivre de Dinant.

La réputation des ustensiles fabriqués par les Dinantais était devenue proverbiale en 1252, ainsi que le prouve une pièce que l'on fait remonter au XIIIe siècle, et dans laquelle sont rappelés différents expressions d'alors. On disait du cuivre de Dinant, des épées de Cologne, des couteaux de Limoges, etc., pour indiquer l'excellence de chacune de ces marchandises. Au XVIe siècle, en France, le mot *dynan* ou *dynant* était un synonyme de *potier d'airain*, et personne n'ignore que c'est qu'une dinanderie.

Lorsque Bouvignes eut acquis une certaine importance, ses habitants durent songer à se créer des moyens de subsistance. Or, Dinant, ses voisins, qui, rangés depuis quelque temps déjà au rang des villes, s'étaient fait une certaine réputation par ses ouvrages en cuivre, leur offrait précisément ce qu'ils cherchaient.

Les Bouvignois se mirent donc à leur tour à battre le cuivre, sans que les Dinantais songeassent à leur en faire le moindre reproche. Mais bientôt les choses changèrent de face. Bouvignes passa de l'ancien pays de Lomme au comté de Namur, fondé par le milieu du IXe siècle, avec Béranger pour souverain, tandis que Dinant fut cédé par Henri IV, Roi d'Allemagne, à l'évêque de Liège, le 25 juin 1070.

Bientôt on vit s'élever entre les deux villes « une vraie jalousie de gloire pour son métier d'ancien maître de batterie », comme dit Croonenael.

Telle est l'origine des cruelles et interminables guerres entre Dinant et Bouvignes. Tous autres motifs que l'on en donne n'ont été que des prétextes.

La guerre commença vers la fin du règne de Guy de Dampierre. L'amitié déjà grande qui existait entre les deux villes rivales redoubla encore quand Bouvignes commença à faire de la dinanderie, c'est-à-dire des objets d'art qui avaient rendu si célèbre sa voisine. On ignore au juste l'époque à laquelle ce fait s'accomplit ; tout porte à croire que ce fut vers 1380.

Thiery, dit de Florée, potier, sa dernière d'Andoy, moyennant une rente annuelle de six vieux gros tournois.

Cette drôle ou terre grasse, qui se trouvait en abondance dans le comté de Namur servait aux batteurs bouvignois à fabriquer les crochets dans lesquels ils fondaient le métal ; elle était également propre à faire les noyaux des moules et à retener l'impression des objets sur lesquels on l'appiquait.

En parlant des richesses industrielles du pays de Namur, Croonenael dit, entre autres, ceci :

« Il y trouva aussi à l'exclusion des autres pays, une espèce de terre qu'on nomme *derle*, de laquelle on fait les vases ou cruets servant à fondre mines d'or, d'argent, cuivre et toutes autres sortes de métal et la locale terre telle qu'elle est, quoique les bestes croissent de même, par exemple de qu'il faut pour fondre les métaux tout embrasé et rouge comme ce que est dedens, lequel ne présente point, et retient ce que est dedens et qui plus est, il se laisse manier avec tenelles de fer et user du métal qui est dedens tout aussi comme l'on veut sans se briser ou rompre. Ceux du métier et de la batterie des villes de Namur et Bouvignes tiennent à rente héritable de Roy les derlies d'iceluy pays, et rendent chacun en sa main du Receveur général de Sa Majesté cent livres seize sols artois.

Et si ceux d'Aix en Allemagne ou ailleurs, voire ceux de Dinant leurs voisins, en désirent avoir pour ce qu'ils ont nécessairement besoin pour leur métier de batterie, il convient qu'ils l'achètent de ceux de Namur item, il se y trouve encloses, à l'exclusion des autres pays, une espèce de terre nommée *curé*, de laquelle les dits batteurs adoncent leurs pierres pour fondre plus égales leurs platines servant à faire les chaudrons. Et à présent l'on y présente tir calamine et allum si l'on le veut ainsi permettre.

Un moine, nommé Théophile, qui vivait au XIIIe siècle, a écrit un ouvrage intitulé *De diversis artibus* (Essai sur divers arts) dans lequel il décrit, entre autres, tout ce qui était en usage de son temps pour fondre le cuivre, le mélanger et le travailler.

Une ordonnance du comte Guillaume Ter, en 1375, démontre que l'industrie des batteurs en cuivre attirait justement son attention. Cette ordonnance paraît partager les batteurs en trois catégories : 1° les hâbleriers, ou faiseurs de petits et grands chaudrons ; 2° les paliers, ou faiseurs de poêles poêlons, et 3° les faiseurs de bassins.

On voit clairement par cette pièce quelle était la nature des ouvrages faits à Bouvignes. Jalouse de la gloire de sa voisine, elle tenta de faire à son tour des ouvrages artistiques ressemblables à ceux qui donnaient tant de richesse et de renommée à Dinant.

Ce fut pour elle la source d'une longue série de malheurs, et après plus de deux siècles de luites et de courage, Bouvignes aurait peut-être supplanté sa rivale si un roi de France n'était venu l'écraser en un seul jour, sous le poids d'une armée formidable.

De même que les princes de la maison de Flandre, Philippe le Bon s'appliqua à protéger l'industrie bouvignoise. Sur la plainte du magistrat et des maîtres de la batterie que plusieurs batteurs quittaient Bouvignes, — ce qui donnait à la ville un grand préjudice, — pour aller demeurer ailleurs et spécialement à Huy, où les batteurs n'étaient régis par aucune loi, statuts et ordonnances convenables, il rendit le 15 juin 1452, un édit qui défendait d'importer dans ses Etats ces ouvrages de cuivre qui n'avaient pas été fabriqués à Bouvignes ou à Dinant et interdisait toutes les marchandises de batterie fabriquées à Huy et autres lieux non accoutumés de faire ledit métier, pour être vendues et converties en deniers à son profit, et ordonnait d'arrêter et détacher prisonniers ceux qui amènent ces marchandises.

Après la destruction de Dinant par Philippe le Bon et Charles le Téméraire, Bouvignes gagna momentanément.

Toutefois, dès le 15 septembre 1466, la commune de Namur était provisoirement autorisée à recueillir les batteurs dinantais, et quelques jours plus tard, un diplôme de Philippe le Bon permettait malgré la vive opposition que fit Bouvignes, d'établir chez elle une corporation de batteurs en cuivre.

C'était la seule ressource et richesse de Bouvignes, et la concurrence devait ruiner cette malheureuse petite ville.

Les batteurs bouvignois durent dès lors partager le monopole de la drôle avec ceux de Namur.

C'est ainsi que Philippe le Bon, croyant favoriser la batterie en cuivre on l'attirant à Namur, la mit sur la voie qui devait la conduire à sa ruine complète ; car de même qu'une plante que l'on transporte dans un sol étranger ne porte jamais des fruits aussi savoureux que sous le soleil qui la vue nature, et même peut-être au bout d'un certain temps dessèche et périt, de même on devait-il être de la batterie de cuivre, transplantée de Dinant à Bouvignes à Namur.

Hâtons-nous de le dire, jamais les batteurs namurois ne parvinrent pas à se faire une renommée capable de lutter avec celle de leurs confrères Dinantais et Bouvignois.

Dinant avait incontestablement beaucoup souffert à la suite du désastre de 1466 aussi vit-on les batteurs de cette ville déclarer à leurs confrères de Namur et de Bouvignes, qui s'étaient mis d'accord pour ne pas travailler pendant le mois d'août, suivant l'usage, ne pouvoir le faire à cause de leur misère. Les Dinantais travaillaient aussi alors à faire rentrer chez eux les batteurs qui avaient émigré en pays étranger.

L'état de misère était si grand chez nos voisins, et leur batterie si peu en activité, que Maximilien et Philippe, cédant aux instances priées des bourgeois, autorisèrent Gauthier Chabotteaux, mayeur de Dinant

à acheter pendant un an, dans les Etats de Namur et à Bouvignes des marchandes de batterie et autres pour les revendre ou échanger en France.

Jaloux sans doute de la prospérité des batteurs dinantais et bouvignois, la ville de Namur, qui venait d'en recueillir bon nombre dans ses murs, défendit à ceux qu'elle possédait de se servir d'aucune marchandise provenant de Dinant et de n'y plus rien faire travailler. C'est pour ce motif que, le 29 janvier 1492, l'évêque de Liège, Jean de Horne, invite les officiers de Namur à cesser les vexations qu'ils exercent sur les batteurs de Dinant.

L'industrie diminua donc un peu à Bouvignes ; cependant, en 1472, la majeure partie des habitants se composait de batteurs et d'ouvriers.

Dans la première moitié du XVIe siècle, on y comptait deux cent cinquante-cinq maîtres batteurs en cuivre qui entretenaient quatre fois autant de mesnagers ou ouvriers, journaliers et bourgeois avec leurs femmes et enfants.

Au premier abord on serait tenté de croire qu'il y a quelque erreur dans ce chiffre de deux cent cinquante-cinq maîtres batteurs, s'il n'était reproduit dans divers actes de l'époque, et si l'on ne se rappelle qu'il était interdit à un maître batteur de posséder plus de trois batteries d'après l'ordonnance de 1375, ou de « besoigner a plus d'un tronçon (enclume) et d'un fourneau » comme il est dit dans un acte de 1589, ou, enfin de se faire aider par plus d'un serviteur, d'un apprenti et de ses propres enfants, ainsi que le porte un diplôme de 1632.

L'industrie bouvignoise pratiquée dans ces conditions n'exigeait pas un grand développement de surface ; une pièce au rez-de-chaussée ou un petit apprenti constituait la batterie et suffisait aux deux ou trois personnes qui travaillaient sous un maître.

### COMMERCE

#### COTONS

TELEGRAMMES COMMUNIQUES PAR M. BOUTRAS-GAUCHONNIERE

**LE HAVRE, 27 Juin.**  
Ventes : 691 balles. Marché ferme.

**LIVERPOOL, 27 Juin.**  
Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

**NEW-YORK, 26 Juin.**  
Middling Upland, 10 3/16. Ventes : 4,000 balles.  
Middling américain à New-Orléans 9 3/4 ; Savannah, 9 1/4.

**LE HAVRE, 27 Juin.**  
Vente : 70,000 balles. Marché languissant, particulièrement le 1er de balles.

#### CEREALES & FARINES

**PARIS, mercredi 27 Juin.**  
FARINES. — 9 marques. — Tendances lourde.

**LILLE, mercredi 27 Juin.**  
HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

**PARIS, mercredi 27 Juin.**  
HUILE DE COLZA. Lourd

#### SUCRES

**LILLE, mercredi 27 Juin.**  
COTE OFFICIELLE

**PARIS, mercredi 27 Juin.**  
COTE OFFICIELLE

#### ALCOOLS

**PARIS, mercredi 27 Juin.**  
COTE OFFICIELLE

#### CAFES

**LE HAVRE, mercredi 27 Juin.**  
COTE OFFICIELLE

#### SUIFS

**PARIS, 26 Juin.**  
On coté avec peu de vendeurs et peu d'acheteurs

#### MARCHÉS D'AMÉRIQUE

**NEW-YORK, 26 Juin.**  
Change sur Londres

#### MERCURIALES DIVERSES

**MARCHÉ AUX GRAINES DE LILLE DU 27 Juin.**  
Blés blancs : Marché ; hectolitres américains, ...

**Bourse de Bruxelles du 26 Juin.**  
Empunt 3 1/2 0/0 à 101 80. — Empunt 2 0/0 à 94 50.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

**IMMEUBLES A VENDRE**  
Etude de M<sup>e</sup> VALENDUOQ, notaire à Lannoy.

**LEERS-FRANCE**  
hameau du Nouveau Monde

**UNE MAISON A VENDRE**  
à usage d'estaminet avec 60 mètres carrés environ de fonds et terrain

**ECOURT-ST-QUENTIN A VENDRE**  
pour cause de départ

**PROPRIÉTÉ**  
bâtie sur 25 ares, entourée de murailles, à usage de propriétaire ou de commerçant, comprenant : très jolie maison d'habitation, écurie, remise, magasins, dépendances diverses, jardin avec nombreux arbres fruitiers.

**CAMPAGNE A VENDRE**  
à Louer, garnie ou non garnie, située à Marquain (Belgique) près Tournai. — S'adresser, pour conditions, rue Blanchemaison, 136, Roubaix.

**AGENCE IMMOBILIÈRE**  
rue du Havre, 4.  
**LOUIS LEFEBVRE**  
receveur de rentes

**COMMUNE DE LEERS**  
près Roubaix  
En la ferme de Carilhem, située à dix minutes du boulevard de Desrepaire et de la gare de Roubaix-Watroules.

**ÉCURIE**  
de courses au trot  
Comprenant : **RESWAY** cheval russe entier, sous poil gris pommelé.

**MAISON**  
de campagne  
Dite le CHATEAU DE BRUNEMONT en parfait état

**MAISON**  
de campagne  
Dite le CHATEAU DE BRUNEMONT en parfait état

**MAISON**  
de campagne  
Dite le CHATEAU DE BRUNEMONT en parfait état

**MAISON**  
de campagne  
Dite le CHATEAU DE BRUNEMONT en parfait état

**Demandes & offres**  
**D'EMPLOI**  
AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

**REPRÉSENTANT**  
Une maison de Fourmies faisant le lairage et le mélange désire trouver un représentant ayant déjà fait à l'étranger des contacts et connaissant la fabrication. S'adresser au bureau du journal.

**ON CHERCHE A LOUER**  
pour août et septembre, dans les environs de Roubaix, un pied-à-terre (petite maison avec grand jardin planté ou non. — Écrire au bureau du journal, sous le n° 74.

**CHAUFFEUR-CONDUCTEUR**  
de machines, diplômé, muni de bonnes références, désire se placer dans une maison sérieuse, à Roubaix ou à l'étranger. On peut le prendre à l'essai. — S'adresser rue d'Arcole, 23, chez M. Victor Vermasse.

**COMMANDETAIRE**  
d'une maison de commerce de Lille demande commandite de 20,000 fr. pour 2 ans, à intérêt de 7 pour cent, avec garantie sur maison d'habitation et matériel. — Réponse écrite au bureau du journal, aux lettres M. A. L.

**ROTIER**  
On demande un bon rotier ouvrier sachant bien chasser les rats, chez Henri Perche, rue du Moulin, 106.

**FEMME DE CHAMBRE**  
On demande une femme de chambre au courant du service, sachant coudre et munie de bons certificats. — Laisser son adresse au bureau du journal.

**Ventes diverses**  
A VENDRE pour cause de départ, un brack, un break, un coupé et un coupé, avec voiture d'attelage à quatre harais fins, à quatre chevaux. Le tout presque neuf. — S'adresser à M. Fabrique, carrossier à Douai.

**AVIS DIVERS**  
**C<sup>ie</sup> DU GAZ DE ROUBAIX**  
pour l'éclairage  
LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE  
Cuisine par le gaz

**LA VUE POUR TOUS**  
praticien à obtenir des cures merveilleuses

**WEIL**  
par l'emploi de ses verres concaves au silicium pur. Ils conservent la vue à toutes les personnes atteintes à un travail d'attention, telles que l'écrivain, l'écclésiastique, le médecin. Ils rendent la force aux yeux fatigués par l'âge, le travail ou la maladie. — Le prix en est très modeste, 1 fr. 50 pour pince-nez et lunettes de myopes ou de presbytes.

**EN VENTE**  
2<sup>e</sup> ANNÉE DE  
**L'ANNUAIRE DU NORD**  
Par RAVET-ANCREAU  
Prix : 1 fr.

**LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE**  
Diplômes d'Honneur à toutes les Expositions

**LA PLUS GRANDE FABRIQUE DU MONDE**  
Vente du CHOCOLAT MENIER : 50,000 kilos par Jour

**ÉVITER LES CONTREFAÇONS**

**ANNONCES INDUSTRIELLES**

**VINS D'ALGÉRIE**  
DU VIGNOBLE  
D'S COTEAUX DE LA FEUILLE  
promis par  
**M. PAUL HOVELACQUE**  
Vins rouges et blancs  
de qualité supérieure  
Prix modérés

**F. DUBURCQ**  
21, rue des Arts, à Roubaix

**LE MONDE TEXTILE**  
2<sup>e</sup> ANNÉE  
Annuaire universel des Filatures et Tissages. Hector Labrousse, 37, rue de Belvédère, Paris.

**CONSULTATIONS GRATUITES**  
de 9 h. à midi et de 1 à 4 h. par M. DEUX, Médecin-PH. acc-Int. et de la Faculté de Médecine (Méd. d'Or et d'Argent). Rhumes, Bronchites, Asthme et Phthisie. Maladies secrètes (contagieuses), les plus invétérées, Dartres, Ulcères, Eczéma, sont toujours guéris par son traitement. — Application des bandages, extraction et plombage des dents, expulsion complète et garantie de l'urinaire. Roubaix (Nord).

**MAISON SPÉCIALE POUR POMPES FUNÈRES**  
**COURTOT-UYTTENHOVE**  
DÉCORATEUR  
64-66, rue de l'Alouette, ROUBAIX  
CORBILLARDS DE TOUTES CLASSES  
depuis 45 francs  
TRANSPORT A L'ÉTRANGER  
Chapelle ardente et accessoires compris  
depuis 40 fr.

**NOUS OFFRONS A TOUS**  
**UN TIMBRE CAOUTCHOUC**  
DE QUATRE LIGNES  
Noms, qualité, adresse, etc.

**ON DEMANDE A ACHETER**  
Une pompe à main, aspirante et foulante, pour actionner une presse hydraulique.  
2 machines continues à retordre, à courroies, broches à engrainages. Plusieurs dressages mécaniques d'occasion.  
4 moulins à outrail de 12 mètres de circonférence.  
Un calandre à friction, occasion, à 3 ou 4 rouleaux. — Une tondeuse à deux cylindres pour draperies, de 2<sup>o</sup> au moins de table.

**Librairie du Journal de Roubaix**  
FABRIQUE DE REGISTRES  
**Fournitures de Bureau**  
BIBLIORHAPTES & CLASSEUR SHANNON  
FEUILLES CAOUTCHOUC  
pour copier rapidement et sans mouiller les lettres

**REGISTRES**  
LOUÏD 19 MAI 1874  
sur le travail des enfants et des filles mineures

**GÈNES A BUENOS-AYRES**  
EN 17 JOURS  
par la Compagnie Malle-Poste VELOCE

**MAISON SPÉCIALE POUR POMPES FUNÈRES**  
**COURTOT-UYTTENHOVE**  
DÉCORATEUR  
64-66, rue de l'Alouette, ROUBAIX  
CORBILLARDS DE TOUTES CLASSES  
depuis 45 francs  
TRANSPORT A L'ÉTRANGER  
Chapelle ardente et accessoires compris  
depuis 40 fr.

**NOUS OFFRONS A TOUS**  
**UN TIMBRE CAOUTCHOUC**  
DE QUATRE LIGNES  
Noms, qualité, adresse, etc.

**ON DEMANDE A ACHETER**  
Une pompe à main, aspirante et foulante, pour actionner une presse hydraulique.  
2 machines continues à retordre, à courroies, broches à engrainages. Plusieurs dressages mécaniques d'occasion.  
4 moulins à outrail de 12 mètres de circonférence.  
Un calandre à friction, occasion, à 3 ou 4 rouleaux. — Une tondeuse à deux cylindres pour draperies, de 2<sup>o</sup> au moins de table.

POUR INSERTIONS OU RENSEIGNEMENTS :  
S'adresser aux bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX  
(Bureau des ANNONCES INDUSTRIELLES).

**ON DEMANDE A VENDRE**  
Peignage et Filature

bobinoirs de 60 séries, système Lemare, 507, 5 moulins à carder de 6 m. 50 de circonférence, 508 ; Presse à paquets 509

**OCASION EXCEPTIONNELLE.** — 6 laineries, syst. Schneider, Legrand, Martinot et C<sup>ie</sup>, 539 ; 1 tondeuse et 1 brosse, id., id., 540 ; 2 tondeuses et 1 brosse, syst. Gosselin, id., id., 541 ; blanchisseuse, id., 542 ; 1 machine à foulon, syst. Levet, 543 ; dégraisseur, à Teller, 544 ; cardes de laineries, syst. Gosselin, id., 545.

2 machines à retordre d'occasion, consistant en deux métiers à grosses dents et un métier rond, ancien système. 549

**Tissage, Teinture et Apprêt**  
125 planches à canettes, 40 c. carrés, 225 pointes  
60 ensouples pour métiers à tisser, longueur 1 m. 25, avec collets

en fonte, 502 ; 200 collets en fonte pour ensouples 503  
Une machine à percer en bois, avec crémaillère 504  
Tables, pontons et rayons de magasin. 505  
Une tondeuse de toile, platte, maquette, amplement, ayant 507  
30 mécaniques Jacquart, lève et baisse 400 crochets. 508  
**Chaudières et Machines à vapeur**  
1 régulateur de la force de 8 à 10 chevaux se trouvant à Marquain-Baron, chez M. Vasseur  
1 machine balancier 25 à 30 chevaux, nouvellement mise à neuf, volant redenté avec piston de recharge, prête à fonctionner. 501

**ON DEMANDE A ACHETER**  
Une pompe à main, aspirante et foulante, pour actionner une presse hydraulique.  
2 machines continues à retordre, à courroies, broches à engrainages. Plusieurs dressages mécaniques d'occasion.  
4 moulins à outrail de 12 mètres de circonférence.  
Un calandre à friction, occasion, à 3 ou 4 rouleaux. — Une tondeuse à deux cylindres pour draperies, de 2<sup>o</sup> au moins de table.

**ON DEMANDE A ACHETER**  
Une pompe à main, aspirante et foulante, pour actionner une presse hydraulique.  
2 machines continues à retordre, à courroies, broches à engrainages. Plusieurs dressages mécaniques d'occasion.  
4 moulins à outrail de 12 mètres de circonférence.  
Un calandre à friction, occasion, à 3 ou 4 rouleaux. — Une tondeuse à deux cylindres pour draperies, de 2<sup>o</sup> au moins de table.